

PROCEDURE D'INSCRIPTIONS EN

LICENCE 2^E ET 3^E ANNEE, MASTER 1 ET MASTER 2

ANNEE UNIVERSITAIRE 2014-15

> Vous êtes de nationalité turque (ou un ressortissant d'un pays hors UE et vous résidez en Turquie) et vous souhaitez candidater à l'une des formations suivantes :

- Licence 2^{ème} ou 3^{ème} année
- Master 1^{ère} ou 2^{ème} année

Pour trouver votre formation, consultez le catalogue des formations sur le site de Campus France Turquie : www.turquie.campusfrance.org

La procédure d'inscription Campus France est dématérialisée. La plateforme CEF PASTEL vous permet de candidater aux formations des établissements supérieurs connectés (voir liste des établissements adhérents), qui auront accès à votre dossier Campus France. **Pour les établissements non-connectés, veuillez vous renseigner directement auprès de l'établissement pour connaître leur procédure de candidature.**

DATE LIMITE :

Vous devez impérativement suivre toutes les étapes de votre candidature : avant le 31 mars 2014

Nous vous invitons à consulter les guides à votre disposition pour remplir le formulaire Campus France et la partie « mes démarches ».

1) **Inscription en ligne** (suivez les instructions du guide n°1)

Inscrivez-vous et créez votre dossier sur le site de Campus France Turquie : www.turquie.campusfrance.org

2) **Remplissez le « formulaire » Campus France** (suivez les instructions du guide n°1)

3) **Validez vos « démarches »** (suivez les instructions du guide n°2)

Vous devez impérativement confirmer vos candidatures aux programmes pour lesquels vous souhaitez postuler en validant la partie « mes démarches ». **Vous pouvez choisir jusqu'à 15 programmes.**

4) **Les frais d'inscription**

Vous devez vous acquitter des frais CEF pour la validation de votre dossier.

Montant des frais CEF

Tarif normal	400 TL
Tarif réduit	Si vous êtes titulaires d'une bourse (ou si vous êtes titulaires d'un Baccalauréat de moins de 4 ans), veuillez prendre contact avec votre espace CF pour connaître le montant que vous devez payer.

Vous pouvez effectuer un virement bancaire **depuis n'importe quelle agence GARANTI BANKASI**, sur le compte suivant de l'Ambassade de France : **107-6296217 (agence: Tunali / Ankara)**

IMPORTANT: Au moment d'effectuer le paiement, vous devez indiquer **votre nom et prénom ainsi que votre numéro Campus France commençant par TR.**

5) Documents requis pour la constitution de votre dossier :

Vous devrez remettre les documents indiqués ci-dessous à votre espace Campus France de rattachement (Ankara, Istanbul ou Izmir) **avant le 31 mars 2014.**

IMPORTANT : Les documents doivent être traduits en français par un traducteur assermenté (il n'est pas nécessaire de les faire certifier par un notaire) Les documents en anglais seront acceptés uniquement si vous postulez à une formation dispensée en anglais.

- La photocopie de votre carte d'identité**
- Le bordereau de paiement de la banque Garanti Bankasi justifiant que vous avez payé les frais CEF**
- Vos diplômes**
 - ✓ Si vous êtes lycéen : votre certificat d'inscription au lycée
 - ✓ Si vous êtes étudiant : votre diplôme de lycée et votre certificat d'inscription à l'université
- Vos relevés de notes :**
 - ✓ Si vous êtes lycéen : les relevés de notes des 2 années précédentes et du premier semestre de l'année en cours
 - ✓ Si vous êtes étudiant: vos relevés de notes de vos années d'études à l'université
- Un test de langue justifiant de votre niveau en Français conforme aux prérequis des établissements auxquels vous candidatez (DEL F B2, DALF C1 ou C2, TCF ou TEF).**
 - ✓ **Pour les formations dispensées en anglais, veuillez vous référer aux prérequis des établissements pour connaître le test d'anglais demandé.**

Cas d'exemptions de test de français :

- Les titulaires du Baccalauréat
- Les ressortissants des pays francophones dont la langue officielle est le français : *Bénin, Burkina Faso, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Conakry, Mali, Niger, Sénégal, Togo.* Pour les pays où le français n'est pas la seule langue officielle, la dispense du test linguistique n'est acquise qu'aux élèves ayant effectué leur scolarité secondaire, en majeure partie, dans un établissement francophone.
- **Rappel :** les étudiants des établissements francophones en Turquie (Ankara Tevfik Fikret Lisesi, İstanbul Notre Dame de Sion Lisesi, İstanbul Saint Benoît lisesi, İstanbul Saint Joseph lisesi, İstanbul Saint Michel Lisesi, İstanbul Galatasaray lisesi, İstanbul Sainte Pulchérie lisesi, İzmir Saint Joseph Lisesi ve İzmir Tevfik Fikret Lisesi) **bénéficient d'une exemption au test de langue uniquement pour la première année d'inscription.**

- Documents facultatifs :** vous pouvez ajouter à votre dossier des lettres de recommandations, certificats de langues, certificats de stages ou tout autre document qui peuvent justifier votre parcours académique et/ou professionnel.

6) Entretien

Le conseiller Campus France de votre espace Campus France de rattachement prendra contact avec vous pour vous convoquer à un entretien. Il vous posera des questions sur votre parcours et vos projets. L'entretien durera environ 20 minutes.